



Fiche de poste pour le recrutement de deux enseignants contractuels

Année universitaire 2023/2024

Composante :

UFR des Sciences Exactes et Naturelles (S.E.N)

Localisation :

Campus de Fouillole

Identification du poste

Nature du poste : PRAG/PRCE – ENSEIGNANT CONTRACTUEL

N° du poste :

N° de la discipline : Section CNU 64

Intitulé de la discipline : **Biochimie/ Biologie moléculaire**

Etat du poste

V : vacant

Date de la vacance : 01/09/2023

SV : susceptible d'être vacant

Motif de la vacance : Support non ouvert lors de la campagne ATER 2023/2024

Quotité de recrutement : 100%

INM : Statutaire

Durée du contrat : 1 an

Date de prise de poste : 15 /11/2023

Profil du poste :

Le (la) candidat(e) sera recruté au sein du Département de Biologie, et il/elle aura vocation à réaliser ses enseignements (TD, TP) en biochimie (biomolécule, structurale, métabolisme, protéines, moléculaire, ...), et biologie (biologie de la santé, ...). Il/elle interviendra essentiellement dans la licence Sciences Pour la Santé (SPS) du L1 au L3 et dans la Licence Sciences de la Vie et de la Terre en L1-L2. Il/elle encadrera également des étudiants en stage de L3.

Lieu d'exercice : Université des Antilles - Campus de Fouillole, Pointe-à-Pitre

Département d'enseignement : Département de Biologie, UFR SEN

Equipe pédagogique :

Licence Sciences pour la santé ,
Master Biologie Santé Alimentation

Personnes à contacter pour de plus amples informations :

Responsable Département Biologie : Magalie.Vatin@univ-antilles.fr

Responsable Licence Sciences pour la Santé : marie-noelle.sylvestre@univ-antilles.fr

Responsable Master Biologie Santé Alimentation en Milieu Tropical : Olivier.Gros@univ-antilles.fr

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 8 Doctorat / diplômes équivalents

Niveau d'expérience minimum requis : Confirmé

Date limite de candidature : 16/10/2023

Modalités pour candidater :

CV et lettre de motivation sont obligatoires à l'adresse suivante : pgafp.enseignant@univ-antilles.fr

Date : 05 octobre 2023